




Hôtel de Ville  
59283 RAIMBEAUCOURT

Conseil municipal  
Séance du 07 avril 2023 – 19 heures  
Convocation du 31 mars 2023  
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le   
ID : 059-215904897-20230407-DCM\_20230407\_05-BF

Membres en exercice : 27  
Présents : 19  
Absents Excusés Représentés : 7  
Absente : 1

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER - Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Christian LANGELIN – Salvatore BELLU – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Kitty DUQUESNE – Anthony WATTEAU – Angélique DHINNIN.

Étaient absents excusés représentés : Mmes Mrs Bernard HELLEBUYCK représenté par Bernard TRICOT – Michel COURTECUISSÉ représenté par Geneviève LECLERCQ – Maryline MARLIERE représentée par Pascaline VITELLARO – Aurélie PETIT représentée par Alain MENSION – Clémence BARBIER représentée par Stéphanie LEMAIRE – Gaëtan GRARD représenté par Salvatore BELLU – Sébastien MANCHE représenté par Cédric STICKER .

Était absente : Mme Angélique GOGÈ.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire  
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1<sup>ère</sup> Adjointe

#### DCM\_20230407-05- Détermination des taux des taxes locales pour 2023.

Il est proposé au conseil municipal de ne pas modifier les taux des trois taxes locales et de les fixer comme suit :

- taxe foncière sur le bâti : 43,47 %
- taxe foncière sur le non bâti : 74,41 %
- taxe d'habitation : 20,34 % (renommée THRS)

pour un produit attendu de 1 253 052 € et un total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale de 1 670 654 €.

L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 (1259 COM) dûment complété et signé par le Maire, est joint à la présente.

Adopté par vingt-trois voix pour, trois abstentions.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance  
1<sup>ère</sup> Adjointe,

Karine SKOTAREK

Le Maire,

Alain MENSION



Publié sur le site Internet le 13 avril 2023